

Raisonnement logique

Question 3

Lors d'un congrès, 3 intervenants : Pierre, Pascal et Paul doivent présenter successivement leur dossier personnel. Suite à une erreur administrative, chacun d'entre eux est en possession du dossier d'un de ses deux concurrents et porte le badge de l'autre.

On sait que l'intervenant qui porte le badge de Pierre détient le dossier de Pascal.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Pierre a le dossier de Pascal		✓
B. Pascal porte le badge de Pierre.		✓
C. Paul porte le badge de Pascal.		✓
D. Pierre porte le badge de Paul.		✓

Corrigé

- **A. FAUX** – Celui qui porte le badge de Pierre et détient le dossier de Pascal n'est ni Pierre ni Pascal : c'est Paul. Pascal ayant son dossier chez Paul, Pierre détient le dossier de Paul (pas celui de Pascal).
- **B. FAUX** – Le badge de Pierre est porté par Paul, donc pas par Pascal.
- **C. FAUX** – Paul porte le badge de Pierre, pas celui de Pascal.
- **D. FAUX** – Pierre détient le dossier de Paul, donc porte le badge de l'autre concurrent : celui de Pascal. Pascal porte alors le badge de Paul et détient le dossier de Pierre.